



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

**gynécologues**

Question écrite n° 96392

## Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'importance de l'accès des femmes à la gynécologie médicale et, de ce fait, de la formation des professionnels de santé dans ce domaine. Tenue informée de la demande d'audience récemment formulée à Mme la ministre par le Comité de défense de la gynécologie médicale, la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale et l'Association nationale des internes en gynécologie médicale, elle souhaite soutenir la démarche de ces acteurs en lui demandant de bien vouloir, par arrêté ministériel, revoir à la hausse les effectifs admis à l'examen national classant, par exemple par l'instauration d'une liste complémentaire.

## Texte de la réponse

Répondre aux inégalités de santé et améliorer le parcours de santé du patient dans toutes ses composantes (soins, prévention, dépistage, éducation à la santé), représentent des enjeux majeurs pour notre gouvernement. Plusieurs réponses ont été apportées concernant cette situation. Tout d'abord, le nombre de postes offerts en gynécologie médicale à l'issue des épreuves classantes nationales (ECN) de médecine est en augmentation constante. L'arrêté du 13 juillet 2016 a fixé le nombre de postes offerts en gynécologie médicale à l'issue des ECN à 70 au titre de l'année universitaire 2016-2017. Ainsi, ce nombre de postes a plus que doublé entre 2012 et 2016, passant de 30 postes à 70 postes. Par ailleurs, le gouvernement s'est mobilisé pour améliorer l'accessibilité aux soins, plus particulièrement, à travers le Pacte territoire santé. L'un des engagements du pacte a conduit par exemple à simplifier, en 2013, le dispositif du contrat d'engagement de service public (CESP), bourse versée aux étudiants en médecine en contrepartie d'un engagement à s'installer en zone sous-dense. Il contribue ainsi à l'installation des professionnels dans les zones rurales.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marianne Dubois](#)

**Circonscription :** Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96392

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 juin 2016](#), page 4903

**Réponse publiée au JO le :** [30 août 2016](#), page 7671